

## Services Autonomie pouvant intervenir en tant que prestataires dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile (version janvier 2024)

Les Services Autonomie ne figurant pas dans la liste ci-dessus ne sont pas autorisés par le Département à intervenir en mode prestataire auprès du public spécifique des personnes âgées dépendantes. Pour les structure intervenant en mode mandataire, donc bénéficiant de l'agrément de la DIRECCTE, l'intervention et la prise en charge financière des interventions de ces structures au titre de l'APA doit avoir été validée au préalable par la Mission PA-PH.

Services Autonomie autorisés et habilités à l'aide sociale : prise en charge au tarif unique départemental de 23,50 €/h. Le tarif appliqué par l'organisme peut être différent de celui pris en charge. La différence est intégralement financée par le Conseil départemental, et versée à la structure sous forme de dotation.

Service	Téléphone	Adresse
Domicile Action 08	03 24 33 23 79	Résidence le Montjoli - 107, avenue Charles de Gaulle - 08000 Charleville-Mézières
HELPI	02 43 72 02 02	1, rue Charles Jeunehomme - 08700 Nouzonville
AMDR	03 24 71 85 01	26, avenue Charles de Gaulle - 08000 Charleville-Mézières
DESTIA (ex ASA)	03 24 26 16 09	69, avenue Charles Boutet - 08000 Charleville-Mézières

Services Autonomie autorisés mais non habilités à l'aide sociale : prise en charge à hauteur du tarif unique départemental de 23,50 €/h . Le tarif appliqué par l'organisme peut être différent de celui pris en charge par l'APA et entraîner un reste à charge.

Service	Téléphone	Adresse
AZAE	03 24 59 48 31	39, avenue Jean Jaurès - 08000 Villers Semeuse
Bien Vieillir en Ardenne	03 24 40 11 11	19, rue Jean Moulin - 08000 Charleville-Mézières
Arduina Services	03 24 40 52 54	75, rue Victor Hugo B.P. 76 - 08500 REVIN
La Main Tendue	06 82 97 56 99	235, rue du Vieux Bourg - 08150 Rimogne
Hello Domicile	09 86 28 79 89	10, rue Charles de Gaulle - 08210 Mouzon
SAS VITALLIANCE	03 26 46 35 94 - 06 99 42 69 73	9, bis rue des Bons Malades - 51100 Reims
NB3A	06 21 98 66 34	9, rue des Grives - 08120 Bogny-sur-Meuse
GIV'HOM Services	09 82 48 07 28 - 06 38 68 97 10	44, rue Gambetta - 08600 Givet

Services Autonomie autorisés mais non habilités à l'aide sociale : prise en charge à hauteur du tarif plancher national de 23,50 €/h /. Le tarif appliqué par l'organisme peut être différent de celui pris en charge par l'APA et entraîner un reste à charge.

Service	Téléphone	Adresse
AAMSAP	03 26 50 72 98	Zac du Val des Bois - 51100 Warmeriville

Services Autonomie autorisés à intervenir uniquement au sein des maisons des colocations Age et Vie, mais non-habilité : prise en charge à hauteur du tarif plancher national de 23,5€/h. Le tarif appliqué par l'organisme peut être différent de celui pris en charge par l'APA et entraîner un reste à charge

Service	Téléphone	Adresse		
Age et Vie	03 81 25 08 23	12, rue du 29 août 1944 - 08200 Floing		
		72 et 98, rue René Petit - 08150 Rimogne		
		14, rue de l'Ille Saint Jean - 08000 Charleville-Mézières		
Rappel sur l'activité légale des Services Autonomie en fonction de leur statut				
Services Autonomie prestaires autorisés par le Département		Ces organismes peuvent dispenser de l'aide aux personnes dépendantes dans le cadre de l'APA		
Services mandataires agréés par la DIRECCTE				
Services non-autorisés et non-agréés		Ces organismes ne peuvent pas dispenser de l'aide aux personnes dépendantes dans le cadre de l'APA		
Services déclarés		La déclaration est un régime facultatif indépendant de l'autorisation et de l'agrément que les services peuvent demander à la DIRRECTE en complément ou en dehors de l'autorisation. Seuls les services déclarés peuvent appliquer un taux de TVA réduit à leurs clients. La déduction fiscale des services prestataires rendus par un SAD n'est également possible que si ce dernier est déclaré.		